

ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).



ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à Pôle emploi :

- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi, en la téléchargeant sur son espace personnel, si, au terme de sa demande d'allocations dématérialisée, il lui est demandé de la transmettre à Pôle emploi (pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, le salarié effectuera sa demande sur le site internet de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire) ;
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

Attestation éditée automatiquement par Pôle Emploi le 11/07/2023 09:45. N° d'ordre 14 N° Réf WSFmgWarwlfQpPH1Ry2kYLj - 1

Logiciel utilisé Horizon Cloud - Norme : P23V01 reconstituée à partir des déclarations DSN

1. l'employeur

COMMUNE D AUSSAC

Téléphone : 61 DE LA REPUBLIQUE
1 6 5 6 0 AUSSAC VADALLE

Statut juridique :

N° SIRET : 2 1 1 6 0 0 2 4 2 0 0 0 1 3

Code APE/NAF : 8 4 1 1 Z

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé : 1 3

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé :

Ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (*Art. L. 5424-1 du C. du T.*)

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

N° de la convention de gestion :

Code d'affectation :

N° interne employeur public :

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Employeur ayant adhéré à titre irrévocable

Date d'adhésion :

Statut du salarié :

stagiaire

titulaire

non titulaire

2. le salarié

Mme M

Nom de famille (nom de naissance) : DE SOUSA LAGINHA

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) : LE CORNEUR

Prénom (s) : Madalena

Adresse : 9 ALLEE DES HORTENSIAS

Code postal : 1 6 5 6 0 Commune : AUSSAC VADALLE

NIR (n° de Sécurité sociale) : 2 6 3 0 2 9 9 0 3 9 0 8 7

Date de naissance : 1 6 0 2 1 9 6 3

Lieu de naissance : SAO CLEMENTE LOULE

Ressortissant* : français UE EEE Suisse hors UE et EEE

Niveau de qualification : agent de la fonction publique territoriale

Statut cadre ou assimilé : oui non

*voir notice

4. emploi

- Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
- Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
- contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (*précisez*) :

Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :

Congé sabbatique du	au
Congé sans solde et assimilé du	au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques du	au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire...)	
du	au

Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 53 ans et plus au moment de la fin de contrat :

<input checked="" type="checkbox"/> Arrêt maladie du	1	9	1	1	1	2	0	2	2	au	2	2	1	1	2	0	2	2
du										au								
du										au								
du										au								
du										au								
Congé maternité du										au								
Congé paternité du										au								
Congé d'adoption du										au								
Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du																		
du										au								

Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du

Périodes d'activité partielle ou activité partielle de longue durée :

du										au								
du										au								
du										au								
du										au								

4. emploi

Autre motif :

du

au

10

8

11

(précisez ce motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)

■ Statut particulier :	gérant	administrateur/PDG/DG	Mbre/Pdt du Directoire
Mbre du Cons. de surveillance	Pdt d'une association	Mbre d'un GIE	Associé/actionnaire
autre (précisez) :			

5. motif de la rupture du contrat de travail

- | | |
|--|--|
| licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire | départ à la retraite à l'initiative du salarié |
| licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement | rupture conventionnelle |
| licenciement pour motif économique | prise d'acte de la rupture de contrat de travail |
| licenciement pour fin de chantier ou d'opération | démission |
| licenciement pour autre motif,
<i>(précisez) :</i> | fin de contrat d'apprentissage
 rupture pour force majeure ou fait du prince
 rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
 rupture anticipée du CDD pour faute grave |
| retrait de l'enfant | rupture conventionnelle collective |
| autre rupture pour raison économique
<i>(Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)</i> | rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
 rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
 licenciement du collaborateur parlementaire
<i>(Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)</i> |
| fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel | démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique) |
| fin de mission d'intérim | rupture conventionnelle (fonction publique) |
| rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail | autre motif :
<i>(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)</i> |
| fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur | |
| fin de période d'essai à l'initiative du salarié | |
| rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur | |
| rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié | |
| mise à la retraite par l'employeur | |

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1	Date de paiement au 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronales d'assurance chômage 5
01/11/2022	30/11/2022	28/11/2022	13 heure(s)	0.00
01/12/2022	31/12/2022	28/12/2022	13 heure(s)	0.00
01/01/2023	31/01/2023	31/01/2023	13 heure(s)	0.00
01/02/2023	28/02/2023	28/02/2023	13 heure(s)	0.00
01/03/2023	31/03/2023	28/03/2023	13 heure(s)	0.00
01/04/2023	30/04/2023	29/04/2023	13 heure(s)	0.00
01/05/2023	31/05/2023	28/05/2023	13 heure(s)	0.00
01/06/2023	30/06/2023	29/06/2023	13 heure(s)	0.00
01/07/2023	09/07/2023	01/07/2023	3.15 heure(s)	0.00
01/08/2023				
01/09/2023				
01/10/2023				
01/11/2023				
01/12/2023				
01/01/2024				
01/02/2024				
01/03/2024				
01/04/2024				
01/05/2024				
01/06/2024				
01/07/2024				
01/08/2024				
01/09/2024				
01/10/2024				
01/11/2024				
01/12/2024				
01/01/2025				
01/02/2025				
01/03/2025				
01/04/2025				
01/05/2025				
01/06/2025				
01/07/2025				
01/08/2025				
01/09/2025				
01/10/2025				
01/11/2025				
01/12/2025				
01/01/2026				
01/02/2026				
01/03/2026				
01/04/2026				
01/05/2026				
01/06/2026				
01/07/2026				
01/08/2026				
01/09/2026				
01/10/2026				
01/11/2026				
01/12/2026				
01/01/2027				
01/02/2027				
01/03/2027				
01/04/2027				
01/05/2027				
01/06/2027				
01/07/2027				
01/08/2027				
01/09/2027				
01/10/2027				
01/11/2027				
01/12/2027				
01/01/2028				
01/02/2028				
01/03/2028				
01/04/2028				
01/05/2028				
01/06/2028				
01/07/2028				
01/08/2028				
01/09/2028				
01/10/2028				
01/11/2028				
01/12/2028				
01/01/2029				
01/02/2029				
01/03/2029				
01/04/2029				
01/05/2029				
01/06/2029				
01/07/2029				
01/08/2029				
01/09/2029				
01/10/2029				
01/11/2029				
01/12/2029				
01/01/2030				
01/02/2030				
01/03/2030				
01/04/2030				
01/05/2030				
01/06/2030				
01/07/2030				
01/08/2030				
01/09/2030				
01/10/2030				
01/11/2030				
01/12/2030				
01/01/2031				
01/02/2031				
01/03/2031				
01/04/2031				
01/05/2031				
01/06/2031				
01/07/2031				
01/08/2031				
01/09/2031				
01/10/2031				
01/11/2031				
01/12/2031				
01/01/2032				
01/02/2032				
01/03/2032				
01/04/2032				
01/05/2032				
01/06/2032				
01/07/2032				
01/08/2032				
01/09/2032				
01/10/2032				
01/11/2032				
01/12/2032				
01/01/2033				
01/02/2033				
01/03/2033				
01/04/2033				
01/05/2033				
01/06/2033				
01/07/2033				
01/08/2033				
01/09/2033				
01/10/2033				
01/11/2033				
01/12/2033				
01/01/2034				
01/02/2034				
01/03/2034				
01/04/2034				
01/05/2034				
01/06/2034				
01/07/2034				
01/08/2034				
01/09/2034				
01/10/2034				
01/11/2034				
01/12/2034				
01/01/2035				
01/02/2035				
01/03/2035				
01/04/2035				
01/05/2035				
01/06/2035				
01/07/2035				
01/08/2035				
01/09/2035				
01/10/2035				
01/11/2035				
01/12/2035				
01/01/2036				
01/02/2036				
01/03/2036				
01/04/2036				
01/05/2036				
01/06/2036				
01/07/2036				
01/08/2036				
01/09/2036				
01/10/2036				
01/11/2036				
01/12/2036				
01/01/2037				
01/02/2037				
01/03/2037				
01/04/2037				
01/05/2037				
01/06/2037				
01/07/2037				
01/08/2037				
01/09/2037				
01/10/2037				
01/11/2037				
01/12/2037				
01/01/2038				
01/02/2038				
01/03/2038				
01/04/2038				
01/05/2038				
01/06/2038				
01/07/2038				
01/08/2038				
01/09/2038				
01/10/2038				
01/11/2038				
01/12/2038				
01/01/2039				
01/02/2039				
01/03/2039				
01/04/2039				
01/05/2039				
01/06/2039				
01/07/2039				
01/08/2039				
01/09/2039				
01/10/2039				
01/11/2039				
01/12/2039				
01/01/2040				
01/02/2040				
01/03/2040				
01/04/2040				
01/05/2040				
01/06/2040				
01/07/2040				
01/08/2040				
01/09/2040				
01/10/2040				
01/11/2040				
01/12/2040				
01/01/2041				
01/02/2041				
01/03/2041				
01/04/2041				
01/05/2041				
01/06/2041				
01/07/2041				
01/08/2041				
01/09/2041				
01/10/2041				
01/11/2041				
01/12/2041				
01/01/2042				
01/02/2042				
01/03/2042				
01/04/2042				
01/05/2042				
01/06/2042				
01/07/2042				
01/08/2042				
01/09/2042				
01/10/2042				
01/11/2042				
01/12/2042				
01/01/2043				
01/02/2043				
01/03/2043				
01/04/2043				
01/05/2043				
01/06/2043				
01/07/2043				
01/08/2043				
01/09/2043				
01/10/2043				
01/11/2043				
01/12/2043				
01/01/2044				
01/02/2044				
01/03/2044				
01/04/2044				
01/05/2044				
01/06/2044				
01/07/2044				
01/08/2044				
01/09/2044				
01/10/2044				
01/11/2044				
01/12/2044				
01/01/2045				
01/02/2045				
01/03/2045				
01/04/2045				
01/05/2045				
01/06/2045				
01/07/2045				
01/08/2045				
01/09/2045				
01/10/2045				
01/11/2045				
01/12/2045				
01/01/2046				
01/02/2046				
01/03/2046				
01/04/2046				
01/05/2046				
01/06/2046				
01/07/2046				
01/08/2046				
01/09/2046				
01/10/2046				
01/11/2046				
01/12				

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 53 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1	Date de paiement au 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire mensuel brut soumis à contributions patronales d'assurance chômage 5

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13 ^e mois, rachat de compte épargne-temps, prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité...)	Date de paiement	Montant soumis aux contributions d'assurance chômage
--	---------------------	--

[FP] RIFSEEP CIA	28/12/2022	10.00
------------------	------------	-------

**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire.

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Indemnité compensatrice de congés payés

Montant :

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle :

et précisez le nombre de jours ouvrables :

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture : **162.21** EUR

■ Montant correspondant aux indemnités légales (*voir notice*) : **162.21** EUR
dont indemnités :

légale de licenciement 162.21 EUR
(Art. L. 1234-9 du C. du T.)

minimale de rupture conventionnelle 162.21 EUR
(Art. L. 1237-13 du C. du T.)
Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement

de fin de contrat à durée déterminée **162.21** EUR

de fin de mission 162.21 EUR

de départ à la retraite 162.21 EUR

spéciale de licenciement 162.21 EUR

spécifique de licenciement 162.21 EUR
(Art. L. 1235-15 du C. du T.)

due aux journalistes 162.21 EUR

légale de clientèle 162.21 EUR

légale due au personnel navigant de l'aviation civile 162.21 EUR

versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T. 162.21 EUR

compensatrice de compte épargne temps (CET) 162.21 EUR

due en raison d'un sinistre 162.21 EUR

autres indemnités légales 162.21 EUR

■ Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : 162.21 EUR

■ Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) : 162.21 EUR

Une transaction est-elle en cours ? oui* non

* Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à Pôle emploi.

7. avance du régime de garantie des salaires

En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, une avance de l'AGS :

- a-t-elle été perçue ? oui Pour quelles créances : _____
 non Motif : _____
- est-t-elle à percevoir ? oui Pour quelles créances : _____
 non Motif : _____

8. authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) : LIOT

(prénom) : Gérard

agissant en qualité de :

- chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant
 responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : Maire

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À Aussac-vadalle

le : 1 | 8 | 0 | 7 | 2 | 0 | 2 | 3 |

Signature

Cachet de l'entreprise



Personne à joindre concernant cette attestation :

CROIZARD Céline

Email : mairie@aussac-vadalle.fr

Téléphone : 0 5 4 5 2 0 6 1 6 0

